

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÉ



Réunion du Comité Directeur Samedi 18 mars 2023 Nancy

Présidence : Jean-Pierre DÉLOY

Membres présents : Hervé DELARRAS (Président délégué), Chantal ANDOLFI (Vice-Présidente), Pascal BLEU (Vice-Président), Hervé DESMOULINS (Vice-Président), Christian PRÉVOST (Vice-Président), Jacky BOIREAU (Secrétaire général), Frédéric BURLETT (Trésorier général), Claudine WEINGAND (Trésorière Adjointe), Maryse BRETON (Présidente de la CRM), Jean MONTFERRAN (Président de la CRES), Jean-Louis WALTER (Président de la CSO), Agnès BOIREAU (Récompenses), Nicolas KUHN (Président de la CR Running), Bénédicte NONAT, Marie-Claire PELTIER, Fabrice PICARD, Roland SIMONET

Assistent : Philippe LARDENAIS (Commissaire aux comptes), René COMORETTO (Président Communication), Jean-Noël LE DENTU (Marche nordique), Eric MIELLE (Président de la CR Masters), Henrique GUERRA (CTS), Rémi STANGRET (Directeur général), William BRETON

Excusés : Jean-Christophe MAURY (Secrétaire adjoint), Daniel AVIGNON (Président de la COT), Thierry LICHTLE (CTS), Eddy RIVA (CTS), Daniel FIEUX, Édith PAULIN, Bruno HUE, Pascal KONECNY, Nathalie AUBRY, Jean GENEST, Jean-Philippe WALTHER, Jean-Marc PAULEN, Marie-Hélène LENARD

La réunion débute à 10h00 à l'Ibis de Nancy/Brabois

Ordre du jour

- Intervention du Président
 - AG Ligue
 - AG FFA
- Intervention du Secrétaire Général
- Intervention du Trésorier Général
- Intervention du Commissaire aux comptes
- Intervention des CTS
- Intervention des Présidents de Commission
- Intervention du Directeur général
- Tour de table
- Divers

Approbation des PV des réunions du Comité Directeur (10 décembre 2022) et du Bureau (23 février 2023)

Les Procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Intervention du Président

Après avoir accueilli son équipe, notamment en souhaitant la bienvenue à Monsieur **Philippe LARDENAI**S, Commissaire aux Comptes, le Président revient brièvement sur son agenda des semaines passées (déjà développé lors de la réunion du Bureau, le 23 février) avant d'informer ses collègues de l'actualité récente et de ses activités à venir :

- Rencontre avec **Anne-Sophie DESMONT**S, du Service des Sports de la Région Grand Est : au cours de cette réunion à laquelle a également participé **Hervé DELARRAS** et qui s'est déroulée le 14 mars à la Maison des Sports, les échanges ont porté sur
 - l'avancée du projet de Raid Grand Est
 - le circuit des Trails du Grand Est
 - le circuit des meetings nationaux du Grand Est
 - les actions Forme/Santé et Du Stade vers l'Emploi
 - le projet d'une animation Running au Mondial Air Ballon 2023
 - le projet d'un week-end Running (à la Foire de Chalons ?)
- Prochaines Compétitions à son agenda : présence au Trail des Luthiers le 19 mars à Mirecourt (il en est le président-organisateur), au Trail des Terroirs vosgiens le 26 mars à Epinal (ce rendez-vous accueille entre 5500 et 6000 participants chaque année), ainsi qu'à la rencontre inter-ligues LIGUE Grand Est/Ligue Bourgogne/Franche Comté le 26 mars à Metz
- Réunion au CREPS d'Essey-lès-Nancy : signature de la convention entre le rectorat de Région académique et la Maison régionale de la Performance du Grand Est relative aux conditions d'accueil et de scolarisation des élèves, étudiants et personnels ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau. Cette rencontre, à J – 500 des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, se tiendra mardi 21 mars 2023 au CREPS de Nancy avec la présence de
 - **Richard LAGANIER**, Recteur de la Région académique Grand Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz, Chancelier des universités,
 - **Véronique PERDEREAU**, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour la Région Académique Grand Est
 - **Olivier BRANDOUY**, Recteur de l'académie de Reims,
 - **Olivier FARON**, Recteur de l'académie de Strasbourg,
 - **Luc MARCHAL**, Directeur du CREPS de Nancy,
 - **Michel LEROUX**, Directeur du CREPS de Reims,
 - **Estelle DAVID**, Directrice du CREPS de Strasbourg,
- **Assemblées générales** : après son déplacement à Monthermé le 10 mars pour l'AG du Comité des Ardennes, le Président assistera aux assises annuelles du Nancy AM à Nancy (22 mars), et des Comités Départementaux de la Marne et de l'Aube (le même soir à la date du 24 mars), puis de l'A2M à Metz (31 mars) avant l'Assemblée Générale de la Ligue le 1^{er} avril à Tomblaine et du CROS le même jour à la Maison des Sports.
- NB : Pour les deux Assemblées générales du 24 mars, il assistera au début de celle du CD51 à 18h30 avant de se rendre à Troyes pour la fin de la réunion du CD10.

- **Assemblée générale de la Ligue** : Elle aura lieu samedi 1^{er} avril à la Maison des Sports de Tomblaine et devra respecter un timing très serré, puisque l'amphithéâtre de la Maison des Sports devra être libérée suffisamment tôt pour permettre le déroulement de l'AG du Comité Régional Olympique dont l'ouverture est programmée à 14h00. **Sophie HENIN** s'est chargée de l'envoi des invitations aux clubs, comités départementaux, cadres techniques, salariés, ainsi qu'aux élus politiques et personnalités du monde de l'athlétisme.

Rappel de l'ordre du jour de l'AG de la LARGE :

- 09h00 Accueil – Vérification des pouvoirs
 - 09h45 - Assemblée Générale ordinaire
 - Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2021
 - Diffusion d'un diaporama des disparus des derniers mois
 - Allocution et rapport moral du Président
 - Diffusion d'une vidéo de présentation de la saison réalisée par **Rabah HOUALI** (athlète de l'AC Amnéville 57)
 - Rapport d'activités présenté par le Secrétaire Général
 - Rapport financier présenté par le Trésorier Général
 - Intervention du Commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos (bilan, compte de Résultat et affectation du Résultat)
 - Vote du montant des cotisations annuelles des clubs affiliés
 - Présentation par le Trésorier Général du budget prévisionnel de l'exercice 2023
 - Approbation du budget prévisionnel
 - Élection de 1 membre au Comité Directeur
 - Intervention des CTS (synthèse)
 - Intervention des personnalités
- 12h30 - Clôture de l'Assemblée Générale – cocktail déjeunatoire

- **Déplacement au Congrès fédéral à Marignane les 28-29 avril 2023** : Il avait été prévu d'organiser un déplacement collectif en minibus, mais le projet n'a pu se concrétiser du fait que près de la moitié des délégués, pour diverses raisons, s'étaient déjà organisés pour se déplacer individuellement. De ce fait, les déplacements s'effectueront autant que possible en covoiturage. L'hébergement sera assuré par l'Ibis Budget de l'Aéroport Marseille.

- **Athlétisme, Poésie et Finances** : La Ligue mettra prochainement en vente une brochure de poèmes écrits par le Président **DÉLOY** et dont le fruit de la vente sera intégralement dédié à la préparation des athlètes de haut niveau de la Ligue.
- **Officiels au Meeting de Lausanne** : Ayant abandonné – en raison de la pratique du tirage au sort et du tarif très élevé des places - le projet d'offrir une journée aux JO 2024 à des Juges officiant régulièrement lors de compétitions organisées sur le territoire du Grand Est, la Ligue s'est repliée sur un déplacement au Meeting de Lausanne qui aura lieu le 30 juin 2023. Comme **Daniel AVIGNON** et certains officiels opéreront ce jour-là dans le cadre du Meeting national de Troyes, une session de rattrapage sera organisée à leur destination après les Jeux Olympiques, peut-être à Bruxelles. De plus amples informations seront prochainement communiquées aux officiels concernés par ces deux déplacements.
- **Stage en Italie** : Les inscriptions ont été telles que le Directeur de la Haute Performance a été conduit à établir une liste d'attente, suscitant toutefois quelques mécontentements (preuve que ce stage à Boissano serait victime de son succès).

Intervention du Secrétaire général

Point des licences

Au 16 mars 2023, de date à date, la Ligue reste relativement stable et ressort avec une augmentation de +1,45%. Même, si nous perdons encore un peu, nous restons proches de la tendance nationale qui est de +1,92%. En projection sur fin d'exercice, notre ligue est à 99,00 %, toujours très proche de l'évolution moyenne fédérale 99,12%.

Si, comme habituellement, nous analysons l'évolution de 20219 à 2023, le retard de la Ligue reste globalement à -12,11%. C'est le CD 67 qui a la meilleure tendance -1,13% devant le CD 54 -5,07% et le CD 88 -6,56%. Ça reste difficile pour le CD51 - 27,30% et le CD 10 -23,58%.

Comme d'habitude, je joins en annexe l'évolution des différents Comités départementaux sur l'exercice en cours. Ce sont le CD52 +9,85% et le CD67 +5,95% qui s'en sortent bien. Et c'est également le CD10 avec -10,96% et le CD 51 avec -4,07% qui sont les plus en retard sur la tendance régionale.

LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND EST AU 16/03/2023

	2023									2022									2021								
	Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio	Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio	Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio			
008 - CD ARDENNES	836	588	103	1	204	665	2397	-1,96	887	592	93	0	219	654	2 445	28,68	634	437	92	0	194	543	1 900	-33,50			
010 - CD AUBE	555	452	46	0	153	359	1565	-8,96	583	564	39	0	220	313	1 719	14,83	497	452	47	0	243	258	1 497	-26,65			
051 - CD MARNE	1022	582	89	0	153	508	2354	-4,07	997	666	82	0	177	532	2 454	16,69	886	541	82	0	100	494	2 103	-13,56			
052 - CD HAUTE MARNE	333	208	13	0	21	139	714	9,85	314	195	15	0	18	108	650	-0,46	282	205	11	0	15	140	653	-20,17			
054 - CD MEURTHE&MOSELLE	1344	753	90	0	173	394	2754	-2,82	1 320	784	78	0	268	384	2 834	12,24	1 161	638	78	0	298	350	2 525	-12,96			
055 - CD MEUSE	212	108	21	0	4	164	509	5,38	220	111	24	0	1	127	483	10,53	187	96	23	0	1	130	437	-20,69			
057 - CD MOSELLE	1362	790	126	0	794	591	3663	-2,22	1 465	851	134	0	685	611	3 746	18,81	1 196	625	131	5	642	554	3 153	-21,76			
067 - CD BAS-RHIN	1638	980	150	23	143	1001	3935	5,95	1 542	942	148	33	122	927	3 714	10,01	1 355	806	133	27	144	911	3 376	-13,39			
068 - CD HAUT-RHIN	1375	724	134	0	111	548	2892	-2,23	1 402	763	123	0	119	551	2 958	15,82	1 161	610	120	0	131	532	2 554	-16,34			
088 - CD VOSGES	1242	811	116	0	144	195	2508	-0,63	1 225	855	120	0	135	189	2 524	22,35	1 039	671	107	0	108	138	2 063	-16,51			
GE - LARGE	9 919	5 996	888	24	1 900	4 564	23 291	-1,00	9 955	6 323	856	33	1 964	4 396	23 527	16,12	8 398	5 081	824	32	1 876	4 050	20 261	-19,13			
	-0,36	-5,17	3,74	-27,27	-3,26	3,82	-1,00	18,54	24,44	3,88	3,13	4,69	8,54	16,12	-19,57	-10,48	-3,63	-49,21	-29,53	-24,37	-19,13						

Comparaison types de licence

2020									2019									2018									023/2019	
Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio	Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio	Comp	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total	volutio	008 - CD ARDENNES				
906	535	97	0	388	931	2 857	-2,22	897	560	99	0	381	985	2 922	-0,51	958	540	94	0	408	937	2 937	-17,97	010 - CD AUBE				
703	539	56	0	363	380	2 041	-0,34	736	541	59	0	317	395	2 048	6,78	708	553	51	0	217	389	1 918	-23,58	051 - CD MARNE				
1 074	503	74	0	122	660	2 433	-24,86	1 149	752	72	0	592	673	3 238	-1,04	1 149	716	75	0	689	643	3 272	-27,30	052 - CD HAUTE MARNE				
354	253	14	0	19	178	818	5,55	328	254	13	0	22	158	775	-7,85	356	268	14	0	18	185	841	-7,87	054 - CD MEURTHE&MOSELLE				
1 354	730	91	16	321	389	2 901	0,00	1 389	709	89	26	315	373	2 901	4,20	1 290	714	91	29	280	380	2 784	-5,07	055 - CD MEUSE				
252	103	25	0	2	169	551	-15,49	297	148	35	0	6	166	652	-0,91	314	142	30	0	27	145	658	-21,93	057 - CD MOSELLE				
1 448	749	128	7	889	809	4 030	-2,99	1 569	755	133	14	845	838	4 154	0,63	1 603	787	140	13	751	834	4 128	-11,82	067 - CD BAS-RHIN				
1 594	850	148	35	237	1 034	3 898	-2,06	1 682	875	147	29	256	991	3 980	4,60	1 715	748	145	35	288	874	3 805	-1,13	068 - CD HAUT-RHIN				
1 473	653	118	5	155	649	3 053	-2,93	1 542	648	118	8	138	691	3 145	-1,93	1 602	692	119	6	151	637	3 207	-8,04	088 - CD VOSGES				
1 284	761	104	0	166	156	2 471	-7,94	1 363	829	103	0	201	188	2 684	-1,21	1 384	849	90	0	229	165	2 717	-6,56	GE - LARGE				
10 442	5 676	855	63	2 662	5 355	25 053	-5,46	10 952	6 071	868	77	3 073	5 458	26 499	0,88	11 079	6 009	849	83	3 058	5 189	26 267	-12,11					
-4,66	-6,51	-1,50	-18,18	-13,37	-1,89	-5,46		-1,15	1,03	2,24	-7,23	0,49	5,18	0,88														

ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)

A : Date de référence N-1 : 16/03/2022

B : Date de la fin Saison :31/08/2022

C : Date de Référence :16/03/2023

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	31377	32025	31858	99.48%	101.53%
41 BFC	10236	10537	10437	99.05%	101.96%
42 BRE	17974	18347	18386	100.21%	102.29%
43 CEN	11764	12040	11644	96.71%	98.98%
44 COR	1372	1446	1364	94.33%	99.42%
45 G-E	22959	23527	23291	99.00%	101.45%
46 H-F	24905	25580	25389	99.25%	101.94%
47 I-F	50243	51715	50979	98.58%	101.46%
48 NOR	15447	15885	15853	99.80%	102.63%
49 N-A	27263	27974	27297	97.58%	100.12%
50 OCC	24203	24757	23539	95.08%	97.26%
51 P-L	24891	25241	25180	99.76%	101.16%
52 PCA	20848	21526	21180	98.39%	101.59%
53 C-T	55	57	78	136.84%	141.82%
54 GUA	1951	2191	2615	119.35%	134.03%
55 GUY	636	670	794	118.51%	124.84%
56 MAR	1769	1947	2628	134.98%	148.56%
57 MAY	395	439	355	80.87%	89.87%
58 N-C	636	876	806	92.01%	126.73%
59 P-F	787	859	882	102.68%	112.07%
60 REU	4453	4836	5164	106.78%	115.97%
61 W-F	11	17	102	600.00%	927.27%
	294175	302492	299821	99.12%	101.92%

Résultats sportifs

A la Coupe d'Europe des Lancers, **Lukas MOUARTDE** (A2 Metz) a décroché la médaille de bronze.

A Liévin, pour le match France-Espagne-Italie, nous avons 2 sélectionnés dans l'équipe de France U20 qui s'est classée 2^{ième} : **Louey OUERRAT**(AVEC) et **Louma BARMADA**. (Nancy AM/N. Maisons)

Trois athlètes du grand Est sont montés sur le podium aux Elites à Aubière. **Muhammad Abdallah KOUNTA** (EFS Reims A) s'est octroyé la médaille d'argent sur 400 m et a réalisé les minima pour les Championnats d'Europe. L'espoir **Marie Ange RIMLINGER** (US Forbach) est double médaille de bronze sur 60 m et 200 m. **Kristen BIYENGUI** (A2 Metz) est également en bronze au saut en hauteur.

Aux championnats de France de Marche Athlétique et aux Epreuves Combinées à Val de Reuil, la marcheuse espoir **Pauline STEY** (Alsace NA) s'est adjugé les titres Elite et Espoir ainsi que les records nationaux senior et espoir.

Concernant les championnats Espoirs et Nationaux à Miramas, la sprinteuse **Marie Ange RIMLINGER** (US Forbach) a réalisé le super doublé 60 m-200 m et le Rémois **Balthazar KADIYOGO** (EFS Reims A) a décroché son premier titre national.

Aux championnats de France de cross-country à Carhaix, victoire de l'espoir **Thais PARIS** (Nancy AM) sur le cross court, la cadette **Laly PORENTRU** (Troyes OS), les juniors **Gaston**

ROHMER (SR Obernai) et **Anas LAGTIY CHAODAR** (S2A/PTT Strasbourg) sont également montés sur le podium

Coupe des Ligues : L'équipe régionale des Minimes filles s'est hissée sur la deuxième marche du podium avec notamment **Léa EID** (S2A/PTT Strasbourg) qui se classe 2^{ième}.

Aux championnats de France des 20 et 35 km marche, **Clémence BERETTA** (AVEC/Remiremont) a décroché le titre en améliorant son record de France du 20 km. **Pauline STEY** (Alsace NA) se classe 3^{ième} au scratch et décroche le titre Espoir.

Aux championnats de France Masters en salle, le bilan est de 46 médailles dont 14 en Or pour les athlètes de notre Ligue.

Aux championnats de France des Lancers Longs hivernaux, bon bilan avec 11 médailles (7 au Javelot et 4 au Marteau). Les javelistes **Lukas MOUTARDE** (A2 Metz), **Léana MONZIE** (Alsace NA), **Zoé SCHWARTZ** (PCA/CCA Rouffach) et le lanceur de marteau **Nathan ROYER PIRONI** (A2 Metz) ont décroché le titre.

[Intervention du Trésorier Général - Frédéric BURLETT](#)

Présentation des comptes de l'année 2022 (Compte de résultat et Bilan)

L'année 2022 s'est soldée par un déficit de fonctionnement de 14090 € (contre un déficit prévu de 35972 €).

Par rapport au budget initial 2022, quelques postes sont en dépassement, mais des économies supérieures aux prévisions ont été réalisées à plusieurs niveaux grâce à l'effort de tous.

Je vais vous projeter le compte de résultat et le bilan et vous présenter les points de vigilance. Au chapitre des recettes, en comparatif avec l'année 2021, nous observons une reprise (lente) des licences, une « bonne année » pour les mutations

(+4935 €), une baisse des subventions de la Région grand Est, la fin des remboursements d'activité partielle Covid, la présence de recettes liées aux opérations de développement (Stade vers l'Emploi pour 121250 €, et Forme et santé), ces deux activités créent des fonds propres utiles pour la Ligue.

Au chapitre des dépenses, on notera la bonne gestion des frais de fonctionnement courant qui sont limités à 14% du total des produits. Les charges des activités sont en progression de 36 000 €, notamment sur les secteurs « stages » et « compétitions » ceci s'expliquant par la reprise normale sur une année complète.

A noter, la provision de 50000 € constatée sur le risque de reversement d'une subvention pour une action non encore réalisée.

Au final, le total des produits pour 1 199 562 € n'aura pas été suffisant pour couvrir le total des charges s'élevant à 1 213 652 €, cela fait ressortir un déficit de 1,2 % des produits.

Toutefois, ce résultat ne remet pas en cause la bonne situation financière de la Ligue.

Le total des capitaux propres se situe au 31/12/2022 à 550 918 € et la situation financière reste largement positive.

Je tiens à remercier le travail de Marjorie très professionnelle et compétente qui réalise son travail dans le respect des procédures mises en place, je remercie également Hervé pour sa disponibilité et son expérience pour le suivi quasi quotidien de la plupart des opérations de la Ligue.

Je reste à votre écoute pour répondre à vos questions.

Ces comptes annuels sont soumis à votre approbation pour être présentés au vote de la prochaine assemblée générale.

Comptes annuels 2022 approuvés par le Comité Directeur.

Présentation du budget prévisionnel 2023 :

Le budget 2023 a été réalisé en tenant compte des résultats de l'année 2022 et de ceux de l'année 2019 avant Covid. Il a été également construit grâce à la remontée des informations fournies par les Présidents de Commissions, de la Performance et du Directeur Général.

Ce budget prend aussi en considération les hausses intégrées dans la circulaire financière 2023.

Sous l'impulsion notamment des opérations de développement (stade vers l'emploi et forme et santé), le budget 2023 se situe à 1 660 895 €.

Outre le fait de maintenir les lignes antérieures, les points principaux suivants sont à mentionner :

- Le renouvellement du stage d'avril en Italie.
- Le petit renforcement du budget pour le circuit des meetings
- Le « voyage » offert aux officiels.
- La hausse du budget réservé aux « jeunes » stages et compétitions.
- La somme allouée au « Défi parrain ».
- Le fond dédié à la relance des clubs avec la fourniture de packs de matériels pour une valeur de 70 000 €
- Le maintien du niveau des cotisations depuis 4 ans
- L'arrivée de Lionel Vandenhoute en tant qu'agent de développement.

Le résultat prévisionnel de ce budget 2023 est attendu en déficit pour 80 761 €, cette somme pouvant être prise sur les fonds propres de la Ligue que vous avez pu constater suffisants.

Mais il sera nécessaire de continuer à rechercher des économies de fonctionnement à tous les niveaux notamment face à la hausse actuelle du coût de la vie (éviter des déplacements non indispensables, privilégier les modes de transports les moins coûteux, faire attention aux coûts administratifs et de matériels...) Enfin, s'appuyer davantage sur la disponibilité et la compétence de l'équipe salariée en place. Vous l'avez bien compris, il s'agit de limiter au maximum les « frais fixes ». Eh oui, face à la baisse continue des financements institutionnels, la Ligue comme beaucoup d'autres structures associatives, doit de plus en plus être gérée comme une entreprise privée en développant son propre autofinancement et en optimisant ses ressources, toujours au service des adhérents.

L'extrait du budget 2023 les concernant sera adressé à chaque Président de Commission pour leur suivi. Il leur est demandé de respecter l'enveloppe budgétaire attribuée. D'avertir le Trésorier en cas de dépenses imprévues de façon anticipée afin de prendre les décisions appropriées.

J'ai également réalisé le budget prévisionnel 2023 en effectuant la ventilation des frais de personnel de la Ligue sur les différents projets : Compétition/Haut-Niveau/Jeunes/Running/Développement que je vous présente en tableau et avec les graphiques de dépenses et de recettes.

Ce budget prévisionnel 2023 sera soumis à votre approbation pour être présenté au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Budget prévisionnel 2023 adapté par le Comité Directeur

Divers

Le Bureau propose au Comité Directeur de valider la décision de modifier les dates de la Circulaire Financière afin qu'elle couvre la saison sportive plutôt que l'année civile.

Ainsi la Circulaire Financière en cours couvrirait la période du 01 janvier 2023 jusqu'au 31 août 2023, une circulaire sera ensuite soumise à l'approbation lors d'un prochain Comité Directeur concernant la période du 01 septembre 2023 au 31 août 2024.

Commission Sportive et Organisation – Jean Louis WALTER

- Bilan des compétitions hivernales en abordant les soucis d'un nombre important de personnes sur le terrain et surtout leur indiscipline et pour certains leur incorrection envers les juges
Pour y remédier nous envisageons un filtrage avec des accréditations en essai.
- Présentation du calendrier estival 2023 avec demande aux Comités Départementaux d'envoyer leur calendrier au plus tôt.
- Circuit des meetings : avec 9 meetings régionaux et 5 meetings nationaux plus les championnats régionaux (même règlement que l'an dernier).

Le calendrier estival 2023 présenté est adopté à l'unanimité.

Commission Equipements Sportifs – Jean MONTFERRAN

Strasbourg CREPS : fin des travaux en juillet 2023. Date de visite à fixer avec Jacques DANAIL et Henrique GUERRA

Florange : terrassement du terrain

Fegersheim : visite du site pour la rénovation complète des installations de ce stade laissé à l'abandon avec des élus, le Maître d'œuvre le 30 janvier 2023.

Champigneulle : visite du stade le 08 février 2023, avec élus et le Président du Club (CAC) pour une remise à niveau du stade qui en a bien besoin.

Tomblaine : La métropole du grand Nancy va enfin envoyer le règlement permettant la délivrance du certificat de classement W.A

Strasbourg Walter : travaux terminés mais la ville ne répond pas à mes demandes. Donc site inutilisable pour les compétitions.

Sarrebourg : je dois prendre contact avec le directeur général des services à propos de la construction d'un stade.

Commission Marche – Maryse BRETON

Mise en place par la CNM de 3 groupes de travail pour donner suite à la demande du Président de la Fédération sur l'avenir de la Marche.

- Les interclubs
- Les championnats de France en salle et en extérieur
- La fête de la marche et les meetings

Le résultat du questionnaire envoyé par la CSO nationale aux clubs participants aux interclubs Elite, N1 et finaliste N2 fait ressortir que les épreuves de marche doivent rester aux programmes des interclubs pour 78,4 %

Des regroupements marche pour préparer la saison sont mis en place par Eddy RIVA. Ils se dérouleront les 25 mars et 29 avril 2023 aux CREPS de Nancy. Ils s'adressent à tout public licencié au sein de la Ligue et disposant d'une licence compétition à partir de la catégorie Cadet.

Formation : 2 formations Marche sont mises en place.

- Module 182 le 28 mars 2023 de 19h à 21h (Assistant)
- Module 190 le 04 avril 2023 de 19h à 22 h (Juge de Marche)

Formations assurées par Maryse BRETON

Records :

STEY Pauline : 3000 m en salle Esp et Senior le 11 février 2023 en 12'26"45 à VAL DE REUIL (également record de France)

STEY Pauline : 20 km Esp. En 1h32'24 le 12 mars 2023 à AIX LES BAINS

BERETTA Clémence : 20 km Senior en 1h30'20 le 12 mars 2023 à AIX LES BAINS (également record de France)

Championnats régionaux de marche sur 10 et 20 km

Ils ont lieu le 08 avril 2023 à Tomblaine (54) sur un parcours de 1 km. Des épreuves d'encadrement de 1 km, 2 km, 3 km et 5 km sont également organisées. Les inscriptions se font sur le site de la Ligue.

Groupe de Travail Marche Nordique – Jean Noël LE DENTU

- Week-end de formation d'officiel Juge de Marche Nordique les 11-12 février 2023 : 13 stagiaires dont 2 de la Région IF
- Regroupement d'une vingtaine de marcheurs au cours du même week-end venus de toute la Région GE
- Saison 2023 :
- Début septembre et octobre 2023 (stage masse) ouvert à la Région GE.
- Regroupement 2 mois avant les championnats de France de Marche Nordique (stage Elite – environ 20 athlètes).

- Prévoir récompenses du challenge Marche Nordique (saison 2020/2021 et 2021/2022) soit lors d'une soirée ou lors d'une compétition.
- Tenue des Officiels

Commission Régionale Jeunes – Jacky BOIREAU

La dernière compétition en salle pour les Minimes sera le match inter ligues GE/BFC le dimanche 26 mars 2023. Les sélections ont été mises en ligne. Athlètes, officiels, encadrants sportifs, sont attendus vers 11h15 à l'Anneau où a été prévu un repas commun comme tous les ans.

Regrettons le choix de la Commission Nationale des jeunes d'avoir programmé au mois de mai la finale du Challenge Equip'Athlé. Ceci impose un calendrier estival très chargé pour nos jeunes. De plus les choix d'attribution pour les Pointes d'or et Finale Nationale 8 2 2 8 le week-end du 08-09 juillet à Toulon + la Coupe de France Minimes à Albi le 14 juillet ne vont pas simplifier la gestion des déplacements et les coûts des hébergements.

Avons une invitation pour une plénière de la CNJ le 22 avril 2023 à Paris. Etant en stage un membre de la CRJ me représentera.

Commission Régionale Masters – Eric MIELLE

Sans revenir sur les championnats de France en salle à Metz, ni ceux estivaux de Châteauroux et de Chalon sur Saône, amplement documentés notamment sur le site de la Ligue, la Commission masters s'est félicitée du succès du Championnat Régional à Remiremont le 26 mai 2022 : mixité des catégories, du public, convivialité et participation en nette hausse. Organisation à renouveler en resserrant les liens avec les coureurs sur route.

Par ailleurs la Commission, composée de 9 membres, s'est féminisée avec l'élection d'Isabelle BURLETT et de Marie-Laure ALLAIRE.

Maintien de 2 réunions annuelles – membres et correspondants.

Furent élus « Athlètes Masters 2022 » Cécile MICHOT et André LOICQ

Une tâche fastidieuse se poursuit : celle de l'informatisation des records par sous-catégories.

Enfin la Commission Régionale Masters s'est aussi fixé les objectifs suivants : augmentation du nombre de participants au Championnat Régional en salle, recherche de sponsors dédiés à la catégorie, travailler au projet ambitieux d'une rencontre inter ligue voir internationale sur 2024.

Commission Forme et Santé – Hervé DESMOULINS

Depuis le dernier Comité Directeur, notre commission ne s'est pas réunie. Nous avons 2 grands axes de développement, l'un porté par Rémi qui est de proposer des prestations en utilisant les outils de l'IRFO, cela fait l'objet d'une communication spécifique, et l'autre qui est de parvenir à mailler le territoire pour poursuivre le développement des Clubs avec les concepts de la Fédération qui sont :

- La marche Nordique Loisir Santé avec les différents aspects
- Les rencontres de la Forme et Santé
- L'Athlé Fit
- Work Athlé
- Sport Santé en liaison avec Prescirmouv
- Sport bien-être
- Les formations pour assurer l'encadrement

Commission Statuts et Règlements – Hervé DESMOULINS

Suite à la dernière réunion plénière de la CSRN, plusieurs groupes sont en place et travaillent à définir des évolutions pour les textes suite à la Loi du Sport.

En synthèse, vous trouverez les premières propositions qui sont en cours d'élaboration.

-Groupe de travail : Loi du 03 Mars 2022 – impact sur l'Assemblée Générale électorale.

- Pour l'AG électorale ce seront tous les clubs qui seront amenés à voter pour les listes proposées, ce ne sont plus les délégués des clubs.
- Autre modification : les listes proposées au scrutin seront amendées. Car la loi prévoit plusieurs collèges dont les membres seront élus par Leur corps électoral. Pour chaque Collège un homme et une femme, soit 6 personnes

Collège des Entraîneurs
Collège Officiels Techniques
Collège Haut Niveau

A cela il faut rajouter un Médecin, ce qui diminue les personnes des listes à fournir.

- Proposition de ramener à 32 le nombre de personnes du Comité Directeur, ce qui fait par liste $32 - 7 = 25$ personnes.
- Pour les clubs qui voteront, il y aura des voix qui seront proportionnelles à la taille du club (Ex : de 1 à 50 licenciés = 1 voix ; de 51 à 100 licenciés = 2 voix..... Il y aura 7 paliers de tranches pour respecter une proportionnalité raisonnable).
- Pour les Assemblées Générales ordinaires on restera avec une représentation de délégués de Clubs, qui seront élus par les Assemblées Générales des Ligues. Une proposition serait qu'il y ait a minima un Représentant par Département.
- Des évolutions sont à prévoir dans les Statuts et Règlements des Ligues à l'horizon 2024 ou 2028.

Groupe de travail : Licence suite au programme du Président et de son équipe

- Travail en co-construction en 3 étapes
 - . Enquêtes qualitatives et quantitatives auprès des Ligues, Comités, Clubs dont vous avez déjà eu des contacts.
 - . Ateliers de travail pour dépouiller les résultats et faire des propositions.
 - . Deux focus intérieur et extérieur pour valider les propositions.

Groupe de travail – Certificat médical suite à la Loi du Sport

Des études sont menées par la Commission Médicale, les Juristes, le Service Développement pour proposer au Comité Directeur. Les orientations portent sur un seuil fixé à moins de 18 ans un questionnaire Santé (avec possibilité de certificat médical suivant réponse), et définir la Logique pour le Running avec notamment les non licenciés.

Un rappel a été fait pour que les CSR Régionales soient plus attentives aux dérives de certains Clubs.

Parole aux Présidents des Comités départementaux

Intervention de Pascal BLEU, Président du CDA 68

Points importants de l'intervention :

- Nombre de licenciés en hausse, qui génère une logique satisfaction. Reste à dépasser le nombre à fin août, ce qui semble réalisable.
- Sessions de formation en cours sur le mois de mars.
- Beaucoup de bons résultats hivernaux, notamment en lancers.
- Opération « Boost ta forme » reconduite, avec le CD67 et la CEA.
-

Lecture d'une interpellation adressée au comité directeur :

Je ne souhaite pas aujourd'hui, ni demain, jouer le mauvais rôle, de celui qui s'oppose, et encore moins être l'opposant n°1 !

Je suis élu dans ce comité, non pas pour m'inscrire dans une trajectoire de contestataire, j'en ai passé l'âge et surtout l'envie, car ça n'apporte que de l'aigreur et de la déception.

Je tiens néanmoins à exprimer ma plus grande insatisfaction, voire presque ma colère en raison du mauvais traitement, le manque de respect, infligé par certaines personnes du bureau de la ligue, à moi-même et pour les CF de 2022 à Mulhouse, auxquels j'associe les CF d'Epinal.

L'absence d'accompagnement financier de la ligue au titre des frais de déplacement des jurys est la raison de ce profond mécontentement et désaccord, alors qu'une ligne de 10 K€ a été votée au budget prévisionnel 2022. Malgré plusieurs demandes restées sans réponses de la part du bureau de la ligue auquel on ne m'a même pas donné la possibilité de participer étant empêché professionnellement de me déplacer une journée complète en semaine. Nos comptes sont parfaitement sincères et intègrent les frais de personnel de l'agent du CDA 68 et de l'EGMA.

La ligue a, par je ne sais quel truchement, considéré que ces CF n'étaient pas de son ressort et n'avait donc pas à y contribuer, sauf éventuel déficit avéré, règle qui est apparue courant mai lors d'un bureau de la ligue et que j'ai contestée au CD du mois de juin, mais cette contestation ne figure pas au PV de ce comité, raison pour laquelle je fais mon intervention du jour par écrit, car chacun le sait, les écrits restent, les paroles s'envolent...

En réalité, l'aide de la ligue a été apportée par le seul Daniel Avignon qui a cravaché, avec Nadia Bleu, JP Walter et moi-même pour Mulhouse, pour monter deux jurys de championnats de France sur le territoire du G-E, à une semaine d'intervalle, je lui tire mon chapeau, et il le mérite.

Le traitement fait pour les France à Mulhouse n'est pas équitable par rapport aux France masters en salle (18 K€ de déficit).

Je fais part de mon incompréhension face à la gouvernance de la ligue qui évite notamment de donner des réponses aux questions posées et face au manque de solidarité avec ses territoires alors que l'on demande cette même solidarité envers le comité directeur dont on est membre. Cette gouvernance qui n'accepte pas de compromis, or dans certains cas le « Le compromis ne consiste pas à perdre. Il s'agit plutôt de reconnaître que l'autre a autant le droit d'être satisfait que vous ».

Je précise que même le secteur médical pour cette compétition, pourtant pleinement du ressort de la ligue, n'a pas été assumé par celle-ci. Nous avons frisé la catastrophe, si un incident grave était survenu, la responsabilité juridique de la ligue aurait sans doute été engagée.

En venant dans ce comité j'ai voulu m'engager, après quarante d'athlétisme, apporter quelque chose. J'ai rencontré des personnes formidables, compétentes, provenant de tous les territoires du Grand-Est, toutes très sages et dévouées à la cause de l'athlétisme et que je respecte profondément. Dommage que les choses qui se passent ternissent cet engagement pour la ligue du Grand-Est, engagement auquel je crois et ligue pour laquelle j'ai été un des plus fervents défenseurs.

Pour ces raisons exposées ci-avant, je voterai contre le rapport financier ici même en CD de la ligue et lors de l'AG de la ligue.

Face à ces reproches, **Frédéric BURLETT** répond qu'il lui a été impossible de convaincre **Pascal BLEU** et que c'est un véritable dialogue de sourds qui s'est instauré devant le refus de considérer que le budget sur lequel s'appuient les propos de Pascal n'était que prévisionnel. Par ailleurs, comme le rappelle le Président **DÉLOY**, l'argumentaire de **Pascal BLEU** ne prend pas en compte le contenu des PV des réunions des 17 mai et 18 juin :

Jean Pierre DEIOY rappelle les différentes décisions prises par la Ligue.

Bureau du 17 mai : *Le Bureau a décidé qu'à l'issue du CF, l'organisateur (le club de l'EGMA) remette à la Ligue son budget complet avec les justificatifs pour étudier le montant de l'aide que la Ligue versera, sachant que cette aide n'a pour objet de couvrir la totalité du déficit.*

Comité Directeur du 18 juin : *Championnats de France à Mulhouse et Open de France à Epinal : Ces compétitions sont à la charge des organisateurs. En cas de déficit, la Ligue aidera les organisateurs par une aide financière au vu du bilan financier et des justificatifs.*

En outre, si les championnats de Mulhouse ont bien bénéficié de la présence d'un médecin, ils le doivent à l'implication du Président qui formule, après ces échanges, le souhait que soit mis un terme à ces incompréhensions mutuelles.

*** Fin de la réunion à 12h45***